

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 63 (1966)
Heft: 4

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

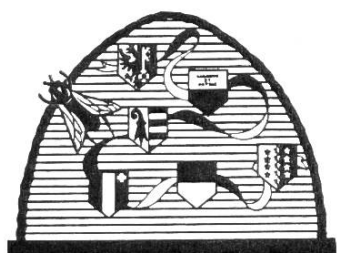
Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prix d'un abonnement annuel :
4 dollars USA pour les abonnés individuels ;
6 dollars USA pour les institutions et associations non membres d'**APIMONDIA**.

La contrevalleur des abonnements sera expédiée à l'adresse suivante : « **APIMONDIA, 101, Corso Vittorio-Emanuel, Rome, Italie** », ou bien on pourra la verser, en devises du pays respectif, aux comités nationaux **APIMONDIA**, qui ont accepté de faire cet office.

Les problèmes les plus récents de la technique et de l'économie apicoles internationales seront débattus dans cette revue trimestrielle. Par son caractère spécifique, cette publication suscitera l'intérêt de tous ceux qui s'occupent d'apiculture et qui sont soucieux d'être à la hauteur de l'évolution actuelle. Nous la recommandons chaleureusement à nos lecteurs. La rédaction.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Donat BONDALLAZ

Le 7 mars, une nombreuse assistance rendait les derniers honneurs au cimetière de son village de Nuvilly, à cet instituteur retraité, décédé à 77 ans. La chorale des instituteurs, après avoir chanté l'office, lui donna sa dernière aubade par un chant d'adieu bien émouvant.

Donat fut un pédagogue très aimé et d'un dévouement inlassable pour la jeunesse. Notre section avait aussi, en lui, un apiculteur consciencieux, qui aimait donner et aider son entourage par un travail et des conseils judicieux. On pouvait admirer chez lui une bibliothèque bien achalandée et aussi une superbe collection de ses miels et même des miels très particuliers venant de régions étrangères.

Il tenait une comptabilité apicole pour Brugg. Il obtint la médaille d'or au concours de ruchers et le gobelet de la Romande en 1959. Il fut aussi membre de notre comité et vice-président pendant 9 ans. Il fut nommé membre d'honneur en 1965, pour les nombreux services rendus à notre section et à la cause apicole.

Ceux qui l'ont approché et connu garderont de précieux souvenirs de lui. A sa parenté vont nos sincères condoléances.

Le comité.

† Robert FAZAN

Le comité de la Société d'apiculture « Les Alpes » a le pénible devoir d'annoncer le décès de notre membre et ami, M. Robert Fazan, adjudant des douanes retraité. Depuis plusieurs mois, un mal sournois, implacable, tenait alité ce membre assidu de nos assemblées.

Notre collègue avait débuté en apiculture en 1916, avec 2 ruches, lorsqu'il parcourait les confins des terres jurassiennes à La Ronde. Il demanda

son admission à la section du Val-de-Travers. Dès cette date, il fit partie de la SAR, ce qui lui valut de cette dernière le magnifique plateau dédié pour 50 ans de sociétariat. Malheureusement, il ne put jouir de cette récompense, puisqu'elle arriva 4 jours après son décès.

Bénéficiant d'une retraite bien méritée, M. Fazan s'était retiré à Corseaux et passait son temps entre ses abeilles et son jardin. Il était toujours agréable de le rencontrer et ses collègues du groupement de Chardonne aimaient se retrouver avec celui qui était pour eux le papa Fazan. Sa forte personnalité, ses connaissances apicoles, faisaient de lui une compagnie très agréable à côtoyer.

Nous prions sa famille, spécialement son épouse, de croire à toute notre sympathie et leur présentons encore nos condoléances les plus sincères.

Le comité.

Communiqués

Section de Cossonay

Les cours d'apiculture, donnés par les conseillers, reprendront ce printemps comme de coutume.

Le premier rendez-vous est fixé au samedi 16 avril, à 14 h., au rucher de notre président, M. Maurice Gleyre, à Senarclens.

Les inscriptions peuvent être envoyées à M. Gleyre par simple carte postale ou par téléphone (No (021) 87 21 82).

Nous comptons sur un grand nombre de participants.

Le comité.

Association romande des apiculteurs-éleveurs

L'assemblée générale des apiculteurs-éleveurs de la Suisse romande aura lieu le samedi 14 mai, à 9 heures, à Crassier pour l'assemblée et, ensuite, visite du rucher de M. Ruckstuhl, à Arnex/Crassier.

A l'occasion de cette assemblée, une petite exposition de matériel apicole aura lieu. Aussi, que chacun apporte son concours pour l'exposition. Un communiqué en mai renseignera sur le déroulement de cette journée.

Le comité.

Comptes rendus

Société d'apiculture de Marly et environs

C'est à Marly-le-Grand que les apiculteurs de cette région se sont donné rendez-vous pour leur assemblée annuelle.

M. Henri Macherel, président, ouvre l'assemblée en saluant tous les membres présents et en particulier les membres d'honneur et MM. Armand Rossier et Albert Page, inspecteurs des ruchers.

La lecture du protocole ne donne lieu à aucun commentaire. Celui-ci est approuvé par l'assemblée. Le caissier expose l'état de nos finances et tout le monde est bien aise de constater que l'année s'est terminée par un beau bénéfice. Ayant eu connaissance du rapport des vérificateurs, l'assemblée s'empresse de le ratifier.

Dans son rapport, le président, ayant rappelé la mémoire de quelques disparus, relève que si malheureusement l'année a été exécrable pour nos abeilles, les quelques beaux jours que nous avons eus leur ont permis de récolter en moyenne une quantité de 9 kilos de miel. L'activité de notre société a été un peu différente des années précédentes. Les réunions se sont déroulées par petits groupes, ayant à leur tête un conseiller apicole, ce qui a permis aux débutants d'être suivis et dirigés d'une manière très attentive.

Station de Coppi : M. Armand Rossier relève une augmentation des éleveurs. Par conséquent, 205 ruchettes ont été apportées à la station, alors que 154 d'entre elles ont été fécondées ; d'où un déchet de 25 %.

Il ressort du compte rendu des inspecteurs de ruchers qu'au cours de l'année écoulée, certaines visites ont dû être annulées par suite du temps pluvieux et froid que nous avons eu. En ce qui concerne les maladies, un cas de loque américaine a été découvert à Belfaux, aucun cas de loque européenne alors que la plupart des ruches étaient atteintes d'anomalie du couvain.

Dans les divers, une question très importante était à débattre. Sur proposition du comité, l'assemblée s'est déclarée en faveur de l'introduction dans notre région de la race carniolienne. Celle-ci se prêtant fort bien à notre milieu permettrait ainsi d'espérer un avenir meilleur pour nos apiculteurs. Cette question a donné lieu à bon nombre de discussions qu'il serait trop long à détailler. Mais pour ceux qui voudraient en avoir le cœur net, ils auront l'occasion de prendre part à notre prochaine réunion du 3 avril prochain, où M. Schneider pourra nous apporter tous les renseignements nécessaires concernant cette nouvelle race.

Dans l'attente d'en savoir davantage et de se retrouver, le président lève l'assemblée et souhaite à tous un bon retour.

Le secrétaire : H. G.

Section des Alpes

Dimanche 13 mars, notre société tenait ses assises de printemps dans la grande salle de l'Hôtel du Nord, à Aigle. Malgré un temps exécrable et un vigoureux retour de l'hiver, pas moins d'une centaine de membres avaient répondu à l'appel du comité.

Le quart d'heure vaudois respecté, le président ouvre la séance en souhaitant une cordiale bienvenue à chacun et spécialement à nos montagnards(es), adresse une pensée de sympathie aux absents, aux malades, à ceux qui sont dans l'affliction. Il relève les causes de la suppression de notre assemblée d'automne dues à l'épidémie de fièvre aphteuse et dit sa sympathie aux paysans, mais surtout à notre membre M. Eugène Monnet, de Brent, touché par le fléau. Le président excuse M. Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers valaisans, qui éprouve toujours beaucoup de satisfaction parmi nous. De nombreux membres sont également excusés.

Par acclamation, nous avons le plaisir d'admettre trois nouveaux membres au sein de la section, ce sont MM. Jean Begert, Ollon ; Eugène Clavel, Aigle ; Robert Grand, La Tour-de-Peilz.

Nous avons conduit au champ du repos quatre collègues : MM. Angelin Rudaz, Blonay ; Zahnd, Corseaux ; Henri Chessex, décédé accidentellement à Saint-Triphon et Robert Fazan, à Corseaux.

Le rapport présidentiel relève l'activité de la société durant l'exercice 1965. Ce rapport clair et concis est approuvé par acclamation. La section a la joie de compter deux vétérans de plus pour 35 ans de sociétariat soit : MM. Jules Favre, Blonay, et Edouard Felley, Bex. En outre, sur proposition du comité, l'assemblée a nommé membre d'honneur de la société notre vice-président, M. Adrien Cherix, de Bex, pour tous les services rendus à la cause apicole.

Les rapports du caissier et des vérificateurs sont approuvés, mais l'assemblée reconnaissant le beau travail du caissier lui attribue une gratification un peu moins dérisoire.

Le comité est réélu à l'unanimité pour une période de 4 ans, M. B. Favre décline toute réélection, pour divers motifs.

Le président relate les séances de la FVA et de la SAR. Le travail des conseillers apicoles prend corps et ce travail en profondeur ne manquera pas de porter des fruits. L'assemblée de la SAR nous révèle une augmentation de cotisation de 50 ct. soit 9 fr. par an et par membre, l'intensification de la pro-

pagande pour notre miel, dont le stock est encore assez important, la belle nomination de notre président central, M. Robert Bovey, en qualité de président des apiculteurs suisses, et surtout l'importation massive de miel étranger !

L'assemblée décide de faire une course cette année, mais ne propose aucun but. Sur proposition du comité, nous irons visiter de beaux ruchers chez nos amis oberlandais. Que chacun réserve le dimanche 26 juin prochain. Une circulaire paraîtra en temps opportun.

L'ordre du jour épuisé, nous passons au tirage de la tombola qui est chaque année, grâce au dévouement de MM. Adrien Cherix, Louis Roussy et Paul Niederhaus, une réussite complète.

Le président.

Fédération fribourgeoise d'apiculture

1915-1965

Voilà deux dates qui en disent long. Ecoutez plutôt le président retracer l'historique de « sa » Fédération, déjà cinquantenaire. « Le 27 décembre 1915 se réunissaient quelques délégués des sociétés d'apiculture du canton de Fribourg au Café de la Banque de l'Etat. Cette assemblée convoquée sur l'initiative de l'Abeille fribourgeoise avait comme but la fondation d'une Fédération cantonale fribourgeoise d'apiculture. Etaient présents à cette assemblée constitutive : M. le doyen Colliard, à Dompierre, et M. le conseiller d'Etat Savoy, à Fribourg ; pour la Société allemande d'apiculture : MM. J. Jungo, président, à Schlattli, J. Hayoz, syndic, à Liebistorf, et A. Aeby, jardinier, à Givisiez ; pour l'Abeille fribourgeoise : MM. C. Bonny, président, à Fribourg, J. Kolly, secrétaire, à Fribourg, et P. Gillard, à Fribourg. Le projet de statuts présenté par M. Bonny, président de l'Abeille, fut discuté et admis après quelques modifications jugées utiles. Un comité fut nommé pour une période de 3 ans et fut constitué comme suit : M. le doyen Colliard, président ; M. J. Hayoz, vice-président ; M. C. Bonny, secrétaire ; M. J. Kolly, gérant, et M. A. Aeby, membre. Ainsi, notre Fédération était fondée. Elle a donc terminé la moitié de son premier siècle d'existence pour commencer avec 1966 sa 51^e année. Je n'en dirai pas davantage, mais je renvoie ceux que cela pourrait intéresser à l'article publié dans les colonnes du « Paysan fribourgeois » des 30 octobre et 7 novembre 1940. « Le Paysan fribourgeois » peut être consulté à la salle de lecture de la Bibliothèque cantonale ».

Et M. Dietrich de présenter ensuite un rapport d'activité fort bien documenté. Nous y retiendrons brièvement que le contrôle des miels eut lieu chez 141 membres et porta sur environ 17 000 kgs produits dans 2350 ruchers en 1965. Le cycle régulier du concours des ruchers était terminé. Déférant aux vœux exprimés par certaines sections, un concours complémentaire eut lieu en 1965 et notre journal publiera les péripéties de la manifestation. Précisons que M. Henri Duc, de Lully, y fonctionna comme président du jury, tandis que MM. Georges Chassot, Romont et Léon Allaman, Ferpicloz, l'épaulèrent. 3 médailles d'or et 2 médailles d'argent furent décernées aux principaux lauréats. Le palmarès fut proclamé le 13 février 1966, à l'Auberge de Villars-sur-Glâne.

Trois cours de formation des conseillers apicoles eurent lieu en 1965 sur territoire fribourgeois. La clôture de cette instruction fut l'objet d'une manifestation à Neuchâtel, au cours de laquelle se rencontrèrent des apiculteurs jurassiens, neuchâtelois et fribourgeois.

Après avoir rapporté sur l'activité dans les sections de la Fédération, M. Dietrich exprima des remerciements aux autorités, à ses collègues du comité, à l'UPF, à Grangeneuve, à tous les conférenciers, à tous les amis de l'apiculture. (Longs applaudissements.)

La Fédération a été endeuillée par le décès de M. Ernest Götschy, président de la section Laupen-Morat-Erlach et membre du comité depuis mai 1942. Une délégation participa à ses obsèques qui eurent lieu le 20 mai 1965, à Bienne. Pour honorer sa mémoire, l'assemblée observa un instant de recueillement.

Les comptes de la Fédération, furent présentés par M. Georges Chassot, de Romont. La diminution de la fortune, de 3340 fr. 25 n'alarma pas trop l'auditoire, puisque aussi bien ce déficit servit à l'information, au perfectionnement en agriculture et que des mesures sont envisagées pour colmater les plaies. Après rapport de M. Alfred Dévaud, de Chavannes-les-Forts, comptes et bilans furent unanimement agréés.

Délégué du Département cantonal de l'agriculture, M. André Dupasquier, commissaire apicole, apporta à l'auditoire les encouragements de M. Paul Torche, conseiller d'Etat. Il rapporta ensuite sur la situation sanitaire dans notre canton, laquelle est très satisfaisante, comme aussi l'état de la caisse d'assurance contre les maladies des abeilles. Le fonds s'inscrit par 55 672 fr. 05. Cette caisse est alimentée par de précieux apports des pouvoirs publics et par d'importantes quotes-parts aussi des apiculteurs.

L'assemblée décida de maintenir les cours de perfectionnement en apiculture, les démonstrations pratiques et notamment les séances d'instruction des conseillers apicoles ; il est heureux que la Confédération subsidie cette formation des cadres.

Dans un bel élan de confiance aussi, les délégués décidèrent la cotisation habituelle, tout en admettant le principe d'une augmentation indispensable dès l'année prochaine. L'activité 1966 sera étayée par quelques manifestations apicoles, par la journée des inspecteurs et de leurs suppléants, par la poursuite de la lutte contre les maladies des ruchers, par le contrôle des miels et enfin et surtout, par le resserrement de la collaboration entre toutes les sections qui affirment leur volonté de persévérer dans le progrès. Jeune cinquantenaire, la Fédération est consciente de sa mission, de sa force aussi. Elle compte sur l'appui de l'autorité cantonale comme aussi sur le concours intelligent de tous les apiculteurs et de leurs amis. En pays de Fribourg, dit le vieil adage, l'abeille ne meurt pas. Elle obéit à sa reine, travaille dans sa cellule, transpire le pollen qu'elle a butiné sur la riche flore et produit ce miel délectable à la réputation inégalée.

Cp.

Montagnes neuchâteloises

L'assemblée générale de printemps fixée au 20 mars 1966 au Buffet de la Gare du Locle, a connu un beau succès. La froide bise de mars n'invitait certes pas à la promenade malgré la merveilleuse clarté du temps, aussi, la belle participation d'une soixantaine de personnes fut enregistrée avec satisfaction.

Après lecture et adoption du verbal, l'examen du programme d'activité pour 1966 fut passé en revue et admis par l'assemblée. Le président M. Charles Huguenin mit l'accent sur la fréquentation des cours donnés par les conseillers apicoles ; il remercie les nouveaux membres qui ont suivi le 19 mars le cours au Liebefeld pour futurs inspecteurs des ruchers. Quelques remarques essentielles sur les assemblées des délégués à la Fédération cantonale et à la Romande sont données. Une augmentation de 50 cts de la cotisation, dès 1967, ne soulève aucune discussion, on admet les motifs justifiant cette mesure. L'extracteur et la bibliothèque en dépôt à La Chaux-de-Fonds, changeront de détenteurs, des précisions suivront. Puis, indications relatives aux boîtes de la section, à la brochure de M. Schneider, du Liebefeld, etc., sont également données. La section a le privilège de compter dès 1966, 3 nouveaux membres vétérans pour 35 ans de sociétariat à la Romande. Le traditionnel mais toujours apprécié gobelet offert à cette occasion par la SAR, est remis à nos collègues et amis : Charles Huguenin, l'actuel président, Théodore Baillod et Marcelin Matthey-Doret, tous trois membres très dévoués à leur section, avec remerciements et sous les applaudissements de l'assemblée. M. Mettler, de Saint-Imier, membre de la section Erguel-Prévôté et membre ami de notre section, se fait un plaisir de remet-

tre au président, avec un retard dû à des circonstances indépendantes de sa volonté, un superbe plateau dédié au nom de la section voisine, à l'occasion du 75^e anniversaire des « Montagnes neuchâtelaises ». Ce geste d'une section amie est apprécié avec les plus vifs remerciements de l'assemblée.

Puis, c'est la projection des merveilleux clichés de M. le pasteur Buscarlet, de Genève, sur son voyage au Congrès de Bucarest en 1965. Voyage de Cointrin à Bucarest par avion, puis vues très belles du Congrès, d'excursions diverses aux Bouches du Danube, dans les Carpathes, dans des vallées pittoresques, des plaines à perte de vue. Grand tableau formant un tout admirable et rendu très vivant par le conférencier qui recueillit au terme de cette séance, une tempête d'applaudissements.

G. M.

Convocations

Société d'apiculture de la Glâne

Les membres sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le samedi 2 avril prochain, à 20 h. 15 précises, à l'Hôtel de la Gare, à Romont. En fin de séance, aura lieu la projection d'un film très intéressant, sur les abeilles, mis à disposition par l'ambassade du Canada à Berne.

Nous comptons sur une nombreuse participation.

Le comité.

Société d'apiculture de Marly et environs

Les apiculteurs de cette région sont convoqués le 3 avril prochain, à 14 h., à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Marly-le-Grand. Ils pourront assister à la projection d'un film et à une conférence de M. Schneider, technicien apicole du Liebfeld. Une réunion à ne pas manquer.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, le lundi 11 avril 1966, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4, Genève, à 20 h. 30.

Sujet : « La régénération des glandes nourricières chez les abeilles butineuses », d'après R. Jordan.

Avis important : Nous disposerons de 5000 boîtes à miel de 1 kg, ainsi que de boîtes de 500 gr, ceci les premiers jours de mai 1966. Ceux qui désirent des emballages sont priés de s'inscrire par écrit auprès de M. Ch. Ruckstuhl, 32, route des Acacias, Genève. Inscriptions par téléphone non admises. Les livraisons auront lieu dans l'ordre des inscriptions. Le comité ne peut garantir la livraison de ces boîtes et leur prix aux membres non inscrits.

Prix : 1 kg, Fr. 0,40 - 500 gr, Fr. 0,35.

Le comité.

A vendre, cause de surnombre, **18 ruches pastorales D.B.**, de 12 et 8 cadres avec colonies et rayons soignés, livrées prêtes pour la récolte.
S'adresser à **Eugène Rithner**, 1870 Chilly/Monthey. Tél. (025) 4 27 13.

A vendre **6 ruches D.T.** habitées, en parfait état avec matériel complet.
S'adresser à **Ernest Dubach**, Grand-Rue 56, 1814 La Tour-de-Peilz. Tél. 51 05 20.